

Séance du 11 décembre 2018

L'An deux mil dix-huit, le onze décembre, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 5 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN.

PRESENTS : Mrs MARTIN Bernard, ALLOY Jean-Claude, CARTE Jacques, CHAPELLE Daniel, CONFESSION Bruno, LEHOURS Jean-Michel, Mmes BALICHARD Valérie, DENIS Annie, GIRAUDET Laurette, JUILLARD Brigitte, JOBERT Martine, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, LAURENT Laëtitia, Mr DAFFIX Roland, LAJOIE Patrick, MONGIS Gérard, excusés.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

1. FINANCES BUDGET COMMUNE

- Admission en non-valeur

Madame Annie DENIS, adjointe aux finances, présente au Conseil Municipal les produits que le comptable n'a pu recouvrer.

Après, en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les sommes suivantes en non-valeur :

Année 2013 : 320.00€

La somme sera mandatée à l'article 6541.

- DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame Annie DENIS, adjointe aux finances, présente la décision modificative n° 1 au budget de la Commune concernant un ajustement de crédits, à savoir :

Section de fonctionnement

Dépenses

- article 739223 (014) : FPIC + 9 250€

Recettes

- article 73111 (73) : Taxes foncières et d'habitation + 9250€

Le Conseil accepte la décision modificative ci-dessus.

- CALENDRIER DU BUDGET 2019

-Remontée des besoins jusqu'au 31 décembre 2018

**-Commission des Finances –tri des besoins
et orientations budgétaires**

Mardi 5 février 2019 à 18 h

-Conseil Municipal

Mardi 12 février 2019 à 20 h

**-Commission des Finances –préparation
du budget primitif 2019-**

Mercredi 27 février 2019 à 18 h

-Conseil Municipal

Mardi 19 mars 2019 à 20 h

2. ASSAINISSEMENT

Lors de la réunion du Conseil du 5 septembre 2017, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à contacter le SIVOM de la Région Minière afin d'étudier le transfert de la compétence assainissement collectif. Courant novembre, le SIVOM a présenté l'étude du transfert.

VU l'article L.5111-1 du Code Général des Collectivités,

VU l'arrêté préfectoral n°71 du 05 mai 2011 portant modification des statuts du SIVOM Région Minière, **CONSIDERANT** que la Commune de MONTMARSAULT est déjà adhérente au SIVOM Région Minière pour la compétence obligatoire en terme de production, transport et distribution d'eau potable, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible de transférer totalement la compétence Assainissement Collectif au SIVOM Région Minière (option n°1 prévue à l'article 2 des statuts du SIVOM).

Dans le cadre d'un transfert, tous les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « Assainissement Collectif » seront mis à disposition du SIVOM de plein droit et à titre gratuit. La Commune en restera néanmoins propriétaire. Un procès-verbal de l'ensemble des biens mis à disposition sera dressé au moment du transfert de compétence.

Du fait du délai prévu par les statuts du SIVOM, ce transfert sera effectif au 1er janvier 2019.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2018, le budget assainissement de la Commune sera clôturé et que l'ensemble des résultats, des balances et de l'actif patrimonial relatifs à cette compétence sera transféré par le comptable publique au SIVOM Région Minière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE le transfert total de la compétence Assainissement Collectif au SIVOM Région Minière tel que définie par l'option n°1 des statuts du SIVOM,

ACTE que ce transfert sera effectif au 1er janvier 2019 et qu'il sera procédé au 31 décembre 2018 à la clôture de son budget et aux différentes écritures comptables nécessaires à ce transfert,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

3. POINT SUR LES TRAVAUX

Jean-Claude ALLOY fait un point sur les travaux en cours, à savoir le début des travaux de VRD pour la liaison Camus de Richemont/Batardeau à compter du 4 décembre réalisés par l'entreprise SIORAT. La dépose des poteaux aura lieu début de semaine prochaine, celle de l'électricité est pratiquement terminée. Suite à la réunion de chantier de ce matin, il demande à l'assemblée de se prononcer sur le choix des murs et des grilles.

Les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes sont terminés. Il manque le portail et la pose du grillage pour la clôture.

4. ECC

Monsieur le Maire rapporte à l'assemblée que la Chambre d'Agriculture de l'Allier a loué l'Espace Claude Capdevielle afin d'organiser la journée départementale bovine le 13 septembre 2018 et qu'il leur a appliqué le tarif réservé aux personnes et associations de la commune. Il demande au conseil de se prononcer sur le tarif appliqué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **RAPPELLE** que le règlement intérieur, article 7, voté le 24/04/2018 donne au Maire la possibilité de régler les cas particuliers et que par conséquent il **VALIDE** le tarif accordé à la Chambre d'Agriculture de l'Allier par le Maire.

5. SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Jean-Claude ALLOY informe l'assemblée que suite à la présentation pour la création du site web Centre France Websee, les personnes présentes ont été satisfaites. Aussi, il propose au conseil d'accepter cette création.

Le Conseil Municipal valide la commande et l'inscription de la dépense de 4100€ au budget 2019.

6. ADRESSAGE LOTISSEMENT DE LA PETITE GOUTTE

Le Conseil Municipal valide la numérotation des habitations du lotissement de la Petite Goutte, suivant le plan ci-dessous :



7. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Bernard MARTIN** communique les prochaines dates importantes :

- Vœux aux agents le 10/01 à 18h – à la population le 11h à 19h00 – CCAS le 12/01 à 11h00
- Conseil municipal le 12/02 à 20h puis le 19/03 à 20h
- Visite de la sous-préfète le 29/11 – découverte de la commune sur ½ journée :
 - Tour de la ville en voiture en passant vers les écoles, l'ECC et la zone artisanale
 - Arrêt/visite du musée du chemin de fer, de l'entreprise Chauvin (permettant de mettre l'accent sur les axes routiers) et la maison du tourisme
 - Déjeuner au relais de l'amitié

↳ **Annie DENIS** informe le conseil du choix des commerçants retenus pour les cadeaux aux agents (25€ à la boulangerie Lagrange et 25€ au petit casino) – pour rappel le choix des commerçants tourne chaque année.

La distribution des colis aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas du 3^e âge aura lieu le 15/12. Les colis ont été préparés par la maison du tourisme.

Centre social : modification du bureau avec nomination de Monsieur David Perrin Vice-Président en charge de l'enfance & jeunesse. Monsieur Duprat reste Président.

↳ **Valérie BALICHARD** informe le conseil que le RPI a investi dans des talki walki (1 par classe) à la demande du référent sécurité. Ils sont à disposition à la mairie où les enseignantes refusent de venir les chercher car elles refusent de signer le justificatif de remise. Leur hiérarchie ainsi que le référent sécurité en ont été informés par écrit. Un courrier va également être adressé aux maires des autres communes adhérentes au RPI.

↳ **Bruno CONFESSON** informe le conseil de la démission en période d'essai de Marine Bertrand (embauchée pour partie à l'Agretam & pour partie par la mairie). Une solution de dépannage a été trouvée pour l'Agretam, une décision pérenne doit être prise rapidement tant pour l'Agretam que pour la mairie. La poste met en place un médiateur linguistique deux jours par semaine à la poste de Montmarault pour faciliter les démarches des bénéficiaires du CADA.

Une première rencontre / débriefing avec Marlène CASTEX, manager de centre bourg, sur sa mission Montmarauloise (accès sur les labels villages étapes et villages fleuris) a eu lieu :

L'UCAM a été rencontrée, l'association considère que les relations sont insuffisantes avec la mairie – il est décidé de les inviter à la prochaine commission sur village étape.

En parallèle, il lui a été demandé d'élargir ses entretiens en contactant notamment la fédération des villages étapes et la maison du tourisme.

La séance est levée à 22heures.